

À l'occasion des journées du patrimoine, l'IGN ouvre les portes du marégraphe de Marseille

CONTACT PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr



Le Géoportail est le portail des territoires et des citoyens, qui a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le Géoportail est un outil essentiel pour l'information du citoyen, la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de services sur internet.



IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

Programme de la visite guidée du marégraphe (1 heure) :

Adresse : 174, Corniche du Président
John Fitzgerald Kennedy.

- La maison du gardien, l'exposition sur le marégraphe,
- La bibliothèque historique des mesures du niveau zéro ; l'ancien marégraphe de 1885,
- Le marégraphe numérique installé en 1998.

Les visites guidées par l'IGN et le SHOM sont organisées par groupe de 15 personnes les 14 et 15 septembre, toutes les heures, de 10 h à 17 h (fermeture du marégraphe à 18 h).

Pour s'inscrire, une adresse :
maregraphe2013@ign.fr

Les 14 et 15 septembre 2013, à l'occasion des journées du patrimoine, l'IGN ouvre exceptionnellement les portes du marégraphe de Marseille. Fierté des Marseillais depuis la fin du XIX^e siècle, le marégraphe, classé monument historique depuis 2002, donne le niveau zéro au-dessus duquel sont mesurés les reliefs du territoire français métropolitain et l'élévation du niveau moyen de la mer à Marseille.



Petite histoire du marégraphe : À partir de 1864, le calcul des altitudes de chaque pays européens se fait à partir d'un point zéro unique. En 1879, la Commission centrale du Nivellement Général de la France demande l'installation d'un marégraphe à Marseille, le site d'observation du plus bas niveau moyen de la mer de tous les ports français. En 1884 le marégraphe(1) est construit. Après douze ans d'observations (1885 à 1897) effectuées par l'ingénieur des mines Charles Lallemand, le point zéro est fixé et matérialisé par un rivet scellé à une cote de 1,661 mètre au-dessus du niveau moyen de la mer. **Ce point, appelé point fondamental, est le point de départ du réseau de repères altimétriques du Nivellement Général de la France (NGF) constitué et entretenu par l'IGN.** Depuis près de 130 ans, le marégraphe produit des données auxquelles viennent s'ajouter celles d'un marégraphe numérique et celles d'une station permanente de réception satellite GNSS(2). Grâce à la complémentarité de ses équipements, le marégraphe de Marseille est une station de surveillance de haute technicité, utilisée dans les programmes scientifiques nationaux et internationaux d'observation du niveau des mers(3). Son fonctionnement et l'exploitation de ses mesures sont assurés par l'IGN en collaboration avec le SHOM(4) et l'Université de La Rochelle. **Depuis la fin du XIX^e siècle, les observations ont permis de constater une élévation du niveau moyen de la mer à Marseille de 16 cm. Dans un contexte de réchauffement climatique, l'exploitation des données marégraphiques est riche d'enseignements.**

(1) désigne à la fois l'ensemble immobilier et l'instrument de mesure de 1885, le marégraphe mécanique « totalisateur », aujourd'hui unique au monde / (2) Global Navigation Satellite System : nom générique des systèmes de navigation satellitaire sur l'ensemble de la planète, tels que GPS, Glonass et Galileo / (3) RONIM (Réseau d'observation du niveau des mers), GLOSS (Global Sea Level Observing System), etc. / (4) Service hydrographique et océanographique de la marine.

À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'alimentaire et de la forêt.